69ème Congrès des Maires, Adjoints et Présidents d'Intercommunalité de la Sarthe

SAMEDI 21 OCTOBRE 2017 – SILLÉ-LE-GUILLAUME

Une fois votre inscription retournée,
vous recevrez un mail à partir duquel vous pourrez télécharger votre badge.

Pour des raisons d'organisation et de sécurité,
le port du badge sera obligatoire
pendant l'assemblée générale et le repas.

FICHE D'INSCRIPTION CONGRES ET RESERVATION DEJEUNER
A RETOURNER AVANT LE 13 OCTOBRE 2017

COLLECTIVITE/CDC……

INSCRIPTION CONGRES
Centre sportif Ernest Chevreuil

Participeront au congrès :
Mme, Mlle, M……Fonction : ……
Mme, Mlle, M……Fonction : ……
Mme, Mlle, M……Fonction : ……
Mme, Mlle, M……Fonction : ……

RESERVATION DEJEUNER (POUR LES CONGRESSISTES)

Participeront au déjeuner :
Mme, Mlle, M…….....
Mme, Mlle, M…….....
Mme, Mlle, M…….....
Mme, Mlle, M…….....

Nombre total de repas réservés * : .....X 27 euros
Soit un règlement de : ..... euros

- ◻ Règlement par chèque(s) joint(s) au nom de l'Association des Maires de la Sarthe
- ◻ Règlement par mandat administratif (CCP Rennes 20041 01013 0081980F034 41)
- ◻ Souhaite recevoir une facture

Notre Association devant s'acquitter auprès du traiteur de l'ensemble des repas réservés, les éventuelles demandes de remboursement devront être justifiées par un cas de force majeure. Nous vous remercions de votre compréhension.

Secrétariat : 3, rue Paul Beldant – 72000 LE MANS – Courriel : secretariat.assoc.maires72@orange.fr